

LIVRE BLANC

# Naviguer sur le paysage de la biodiversité

À la recherche de données utiles  
à la prise de décision



# La biodiversité est de plus en plus reconnue comme un élément important pour les investisseurs

**Il est indéniable que la biodiversité est l'un des sujets les plus importants pour les investisseurs aujourd'hui. Près de la moitié de notre économie mondiale dépend de la nature, mais nous l'appauvrissons plus vite que sa capacité à se reconstituer. Les recherches menées par le Network for Greening the Financial System (NGFS) et la Banque nationale néerlandaise (DNB) suggèrent que la perte de biodiversité représente un risque systémique pour le système financier et l'économie.**

**Dépendances** : La façon dont les entreprises dépendent de la biodiversité et des services qu'elle fournit. Les exemples incluent les matières premières, l'approvisionnement en eau, la pollinisation, le stockage du carbone et la gestion des inondations, pour n'en citer que quelques-uns.

**Impacts** : La façon dont les entreprises affectent la biodiversité. Leurs activités modifient la qualité et la quantité de la nature par le biais des cinq facteurs de perte de biodiversité définis par la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Il s'agit du changement d'affectation des terres et des mers, de l'exploitation des ressources, des espèces envahissantes, de la pollution et du changement climatique.

**Le risque physique** : Le risque financier résultant de la dégradation de ces écosystèmes de service.

**Risque de transition** : Le risque financier qui résulte de l'inadéquation des actions des entreprises avec les attentes accrues des régulateurs, des consommateurs et des investisseurs en ce qui concerne la réduction de l'impact sur la nature et la restauration de celle-ci.

## LIVRE BLANC MARS 2024

Matériel de marketing destiné aux investisseurs professionnels, ne pas distribuer à l'extérieur.

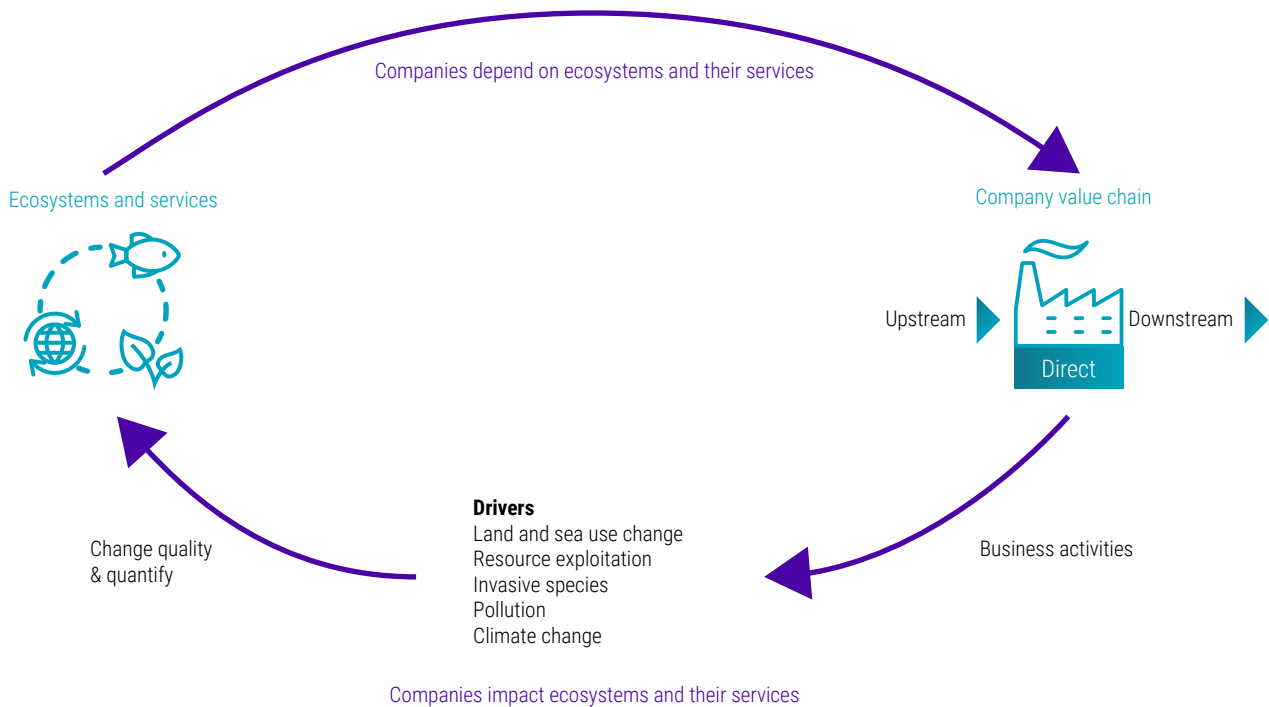


**Rashila Kerai**  
Spécialiste de la Biodiversité



**Morgan Williams**  
SI Data Strategist

**Figure 1 – Relationship between company impacts and dependency with biodiversity**



Source: Robeco

Nos clients sont de plus en plus conscients de ce risque systémique, et la nature a donc commencé à occuper une place plus importante dans leur agenda. Les résultats de notre enquête annuelle 2023 sur le climat montrent que si la biodiversité est une grande priorité pour les clients, ceux-ci se heurtent à un manque de données appropriées et d’expertise interne en la matière.

**La prise en compte des impacts et des dépendances liés à la biodiversité est plus complexe que celle de nombreux autres thèmes de développement durable**

La perte de biodiversité est un problème mondial, même si ses effets sont très localisés. La nature englobe les espèces, les écosystèmes et les services écosystémiques. Chacun de ces éléments s’accompagne de mesures différentes qu’il n’est pas facile de regrouper en un seul chiffre. Nous devons accepter le fait que nous ne disposerons pas d’une mesure unique de la biodiversité sans faire de compromis et que, par conséquent, différents outils continueront à se développer pour nous aider à comprendre les différents aspects de la nature, pour les raisons suivantes :

1. Contrairement au changement climatique, pour lequel nous disposons d’une mesure unique (les émissions de gaz à effet de serre) et d’un cadre de calcul (le protocole sur les gaz à effet de serre), nous n’aurons pas une méthodologie mondialement acceptée pour calculer la perte et l’impact de la biodiversité.
2. Les calculs de l’empreinte de la biodiversité visent à rassembler des impacts disparates en un seul chiffre, mais ils posent leurs propres problèmes, que nous examinerons plus en détail dans le présent document.
3. Les politiques et les réglementations ne s’appuieront pas sur une mesure unique de la biodiversité et, par conséquent, les investissements ne le feront pas non plus.

Nous accueillons très favorablement les recommandations de la Taskforce for Nature-related Financial Disclosures (TNFD) introduites en 2023 qui décrivent l’avenir de la communication d’informations pour les entreprises, en précisant les informations auxquelles

nous pouvons nous attendre et la manière dont les investisseurs devraient utiliser ces informations pour éclairer leur propre stratégie et leurs actions. Il faudra toutefois du temps pour atteindre un niveau d'information suffisant pour orienter les décisions d'investissement. On a assisté récemment à une explosion des données sur la biodiversité, le catalogue de données TNFD contenant actuellement plus de 100 outils différents. Il semblerait donc que les ressources ne manquent pas.

En réalité, la voie à suivre est moins claire. Ces outils ont tous une utilité, que ce soit pour comprendre l'état de la nature à l'échelle d'un grand paysage ou pour soutenir des évaluations détaillées sur le terrain. Comment les gérants d'actifs choisissent-ils les outils à utiliser ? La réponse dépend de la question.

Nous avons procédé à une évaluation du paysage des données disponibles afin de pouvoir prendre des mesures significatives pendant que la divulgation des entreprises rattrape son retard. Ce document présente nos conclusions et propose une orientation future. Cette évaluation ne porte que sur l'exposition des entreprises. Elle ne couvre pas la dette souveraine, pour laquelle nous utilisons des ensembles de données différents.

### **Nos besoins en données sont définis par les questions auxquelles nous voulons répondre. Quelles sont ces questions ?**

En tant que gérant d'investissement axé sur la recherche de solutions en matière de biodiversité, nous avons trois objectifs stratégiques qui requièrent davantage de données pour pouvoir être atteints. Nous voulons

- 1) Évaluer notre exposition aux risques :
  - a. Quels sont les secteurs à fort impact et à forte dépendance auxquels nous sommes exposés au niveau du portefeuille ? en tant qu'entreprise ? Quels sont les risques financiers ?
- 2) Eclairer nos décisions d'investissement :
  - a. Comment différencier les leaders des retardataires ? Quelles sont les entreprises qui s'orientent vers une absence de perte nette de biodiversité ?
  - b. Quels sont les impacts matériels (financiers) et les dépendances pour une entreprise ? Comment réagissent-ils et adaptent-ils leur modèle d'entreprise ?
- 3) Fixer des objectifs pour aligner nos investissements sur l'objectif mondial d'aucune perte de nature d'ici à 2030, et suivre les progrès accomplis.

Nous voulons atteindre ces objectifs grâce à des approches fondées sur la science et liées aux moteurs de la perte de biodiversité. Nous avons besoin d'outils qui couvrent la plus grande partie possible de notre univers d'investissement, à savoir les actions mondiales et l'exposition à la dette des entreprises. Sur cette base, nous avons filtré un grand nombre d'outils et identifié une vingtaine de fournisseurs de données pour une première évaluation. À partir de cette liste restreinte, nous avons sélectionné les candidats les plus prometteurs en vue d'un examen qualitatif approfondi de leurs méthodologies et d'une évaluation quantitative de leurs données.

Au cours de nos recherches, nous avons regroupé le contenu pertinent pour l'investissement en deux catégories : les évaluations au niveau du secteur et les mesures au niveau de l'émetteur. Toutes ces informations en sont encore à un stade précoce par rapport aux autres informations relatives au développement durable disponibles aujourd'hui. Néanmoins, utilisées à bon escient, elles peuvent apporter une valeur ajoutée au processus d'investissement. En outre, nous prévoyons que le marché se développera et atteindra une maturité significative dans les années à venir.

### Approches qualitatives des impacts et dépendances sectoriels

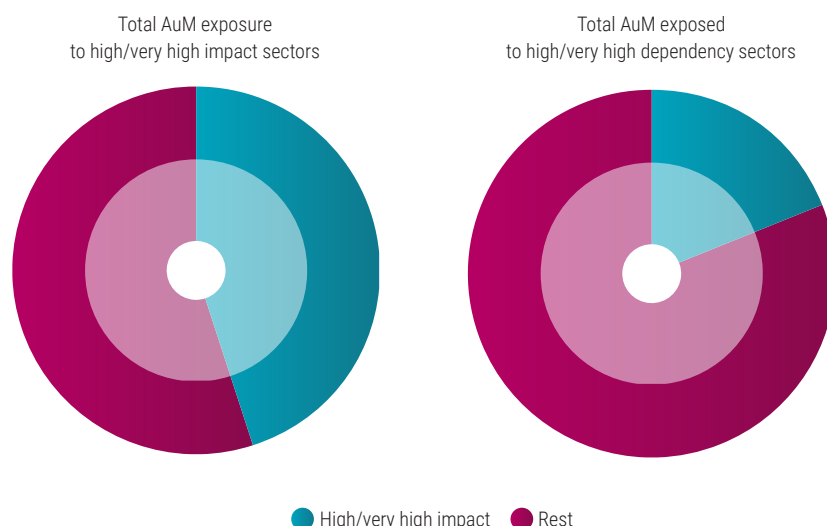
Avant l'introduction récente de mesures quantitatives, qui sont examinées plus en détail ci-dessous, les investisseurs s'appuyaient sur des approches qualitatives pour comprendre les impacts et les dépendances à l'égard de la nature. Deux cadres principaux ont servi de base à cette démarche : ENCORE (Exploring natural capital opportunities, risks and exposure) et l'outil de matérialité sectorielle du Science- Based Targets for Nature (SBTN). Ces modèles descendants fournissent une évaluation qualitative basée sur des processus de production spécifiques au secteur.

Chaque modèle tient compte d'hypothèses différentes. Il est important de savoir, par exemple, qu'ENCORE n'inclut que les processus directs, tandis que le SBTN apporte plus de nuances en intégrant également les impacts en amont. ENCORE et SBTN sont des outils utiles pour identifier l'exposition à des impacts et des dépendances élevés, en mettant en évidence les secteurs dans lesquels ils se produisent et en identifiant les principaux impacts and dépendances.

Les deux organisations travaillent à l'amélioration de ces modèles. Par exemple, ENCORE prévoit d'intégrer les impacts et les dépendances en amont dans la prochaine génération de son modèle.

Chez Robeco, nous avons mené une analyse pour évaluer notre exposition aux secteurs ayant des impacts et des dépendances élevés ou très élevés. Nous avons constaté que près de la moitié de nos actifs sous gestion se trouvent dans des secteurs ayant des impacts élevés ou très élevés, et qu'un cinquième d'entre eux se trouvent dans des secteurs ayant des dépendances élevées ou très élevées à l'égard d'au moins un service écosystémique. L'analyse a confirmé notre hypothèse selon laquelle nous sommes exposés à de tels secteurs et que la biodiversité est effectivement un sujet important pour Robeco

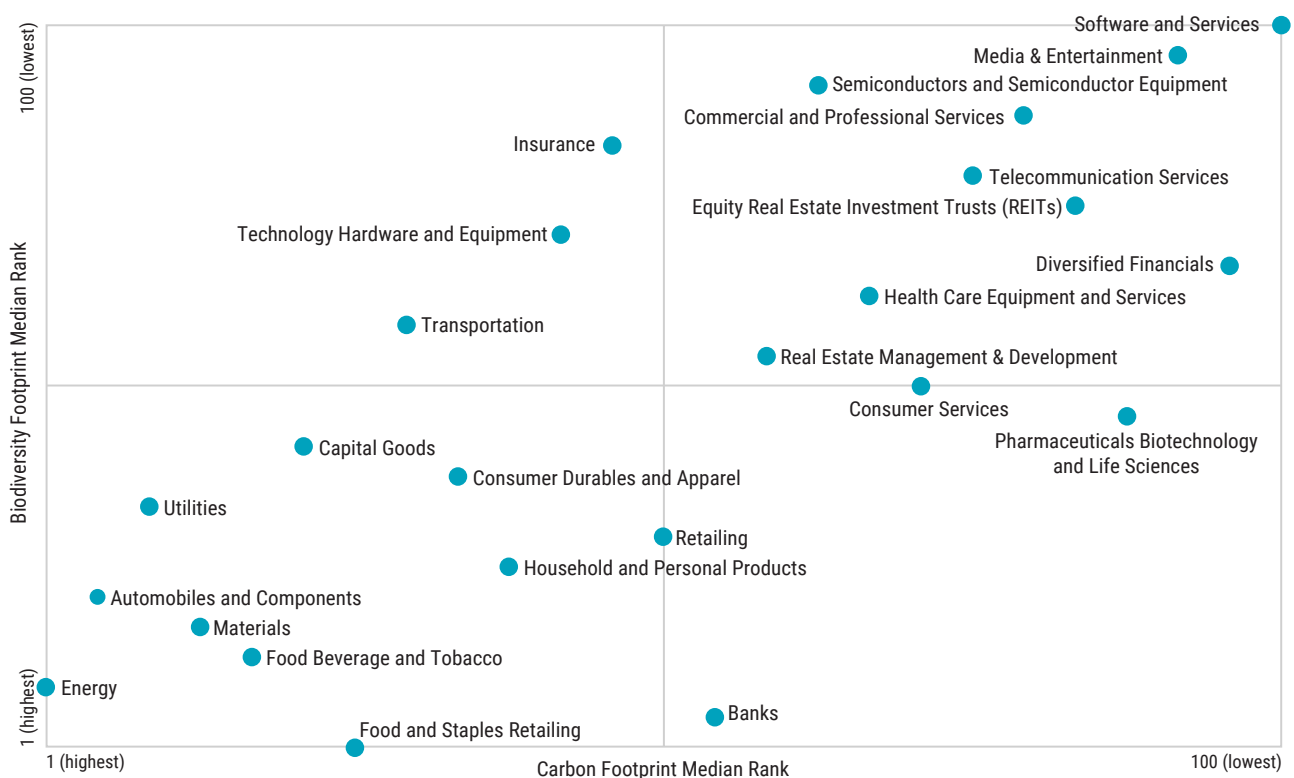
### Charts – Robeco's total AUM exposure to high / very high impact and dependency sectors



AuM on 29.12.2023  
Source: Robeco, Iceberg Data Lab, ENCORE

En outre, nous avons comparé les empreintes de biodiversité et de carbone afin de déterminer s’il existait une relation au niveau du groupe industriel GICS. Comme le montre le graphique suivant, il existe une forte corrélation entre le rang des empreintes. Les groupes industriels qui ont un impact négatif plus prononcé sur la nature ont tendance à avoir également une empreinte carbone plus élevée. Par exemple, le secteur de l’énergie se classe en tête pour l’empreinte carbone et l’empreinte biodiversité et, inversement, le secteur des logiciels et des services se classe en queue de peloton pour ces deux types d’empreinte.

**Chart – Biodiversity footprint median rank vs carbon footprint median rank**



Source: Robeco

### Empreinte de la biodiversité : une approche quantitative de l’estimation de l’impact sectoriel

Ces dernières années, plusieurs fournisseurs ont commencé à proposer des solutions quantitatives en matière d’empreinte de biodiversité. Il s’agit d’une tentative de consolider l’impact des multiples pressions environnementales dans des secteurs disparates en une seule mesure comparable. L’intérêt d’un chiffre unique est qu’il distille toutes les complexités de la biodiversité, ce qui permet de comparer plusieurs entreprises et d’agréger les chiffres au niveau du portefeuille.

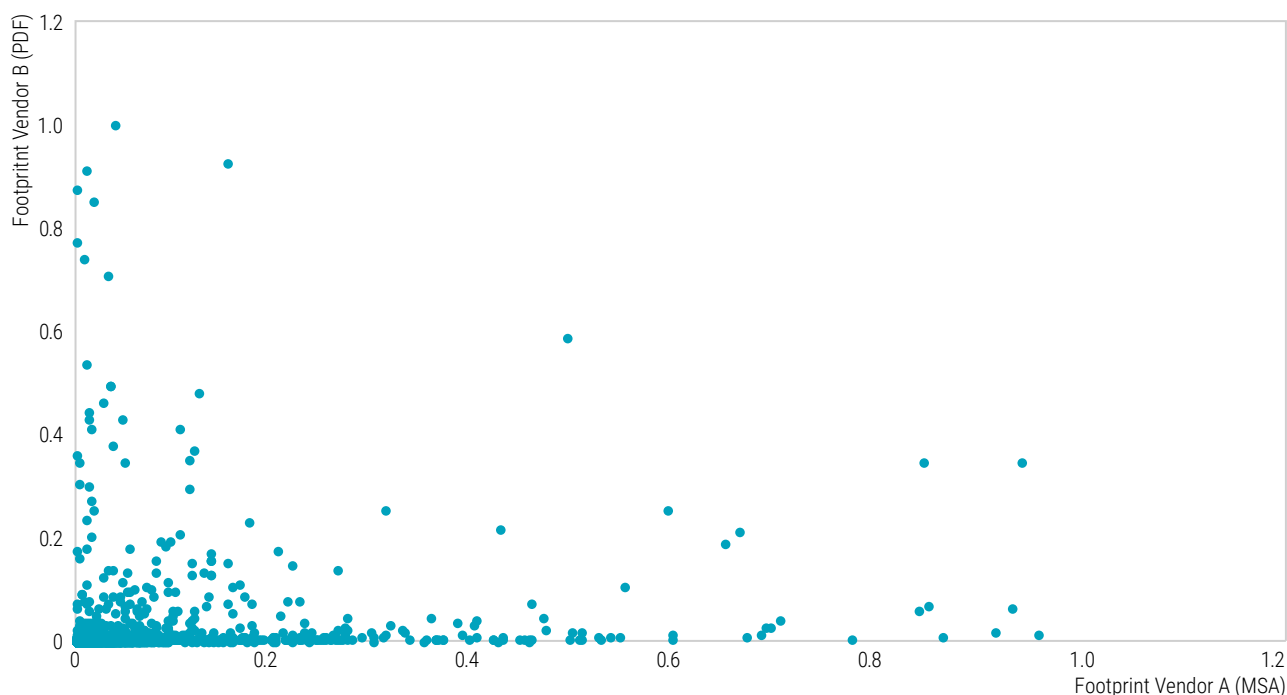
Il est toutefois important de reconnaître que ces empreintes sont estimées à l’aide de modèles génériques descendants. Les deux mesures les plus couramment utilisées sont la fraction potentiellement disparue (PDF: Potential disappeared Fraction) et l’abondance moyenne des espèces (MSA : Mean Species Abundance). Elles permettent toutes deux de saisir l’ampleur et la direction relatives de la perte de biodiversité. Les empreintes de biodiversité peuvent être estimées à l’aide de différentes bases de données d’entrée et de

sorties, telles que GTAP pour les modèles de commerce bilatéral, la production, la consommation et l'utilisation intermédiaire des produits de base et des services, et EXIOBASE pour l'estimation des émissions et de l'extraction des ressources par industrie et par pays. Ces bases de données sont ensuite reliées à des modèles de pressions environnementales tels que Globio pour calculer la MSA et ReCiPe pour calculer le PDF.

Le résultat est une empreinte quantifiée de la biodiversité par activité commerciale. Les impacts sont attribués à des entreprises individuelles sur la base de leur part de revenus provenant de différentes activités commerciales ; cela ne fournit pas d'informations significatives sur la manière dont les entreprises gèrent ces activités commerciales, ni sur la mesure dans laquelle elles atténuent l'impact de ces activités commerciales sur la nature. Une publication récente du TNFD et du PBAF donne un aperçu des différentes approches en matière d'empreinte écologique.

Nous avons testé plusieurs fournisseurs d'empreintes afin de comprendre les avantages et inconvénients relatifs des différentes approches et mises en œuvre. Nos résultats montrent que les classements sectoriels agrégés basés sur le niveau 2 du GICS sont fortement corrélés, mais qu'au-delà de cela, il existe une grande disparité entre les fournisseurs, avec une similarité relativement limitée au niveau de l'émetteur ou du secteur. Par exemple, nous avons trouvé une corrélation de -2,3 % en comparant les résultats MSA et PDF pour les membres du MSCI World de deux fournisseurs différents.

**Chart – MSA vs PDF footprint comparison**



Source: Robeco

En revanche, la médiane des secteurs présente généralement des classements similaires entre les deux modèles, comme le montre le tableau ci-dessous. Par exemple, quatre des secteurs les mieux classés par l'éditeur A se retrouvent dans les six premiers de l'éditeur B. De même, trois des secteurs les moins bien classés sont les mêmes pour les deux éditeurs. L'exception notable est le secteur bancaire, qui passe de la cinquième place selon le fournisseur A à la dernière place selon le fournisseur B.

**Table – Sector impact ranking comparison between MSA and PDF approaches**

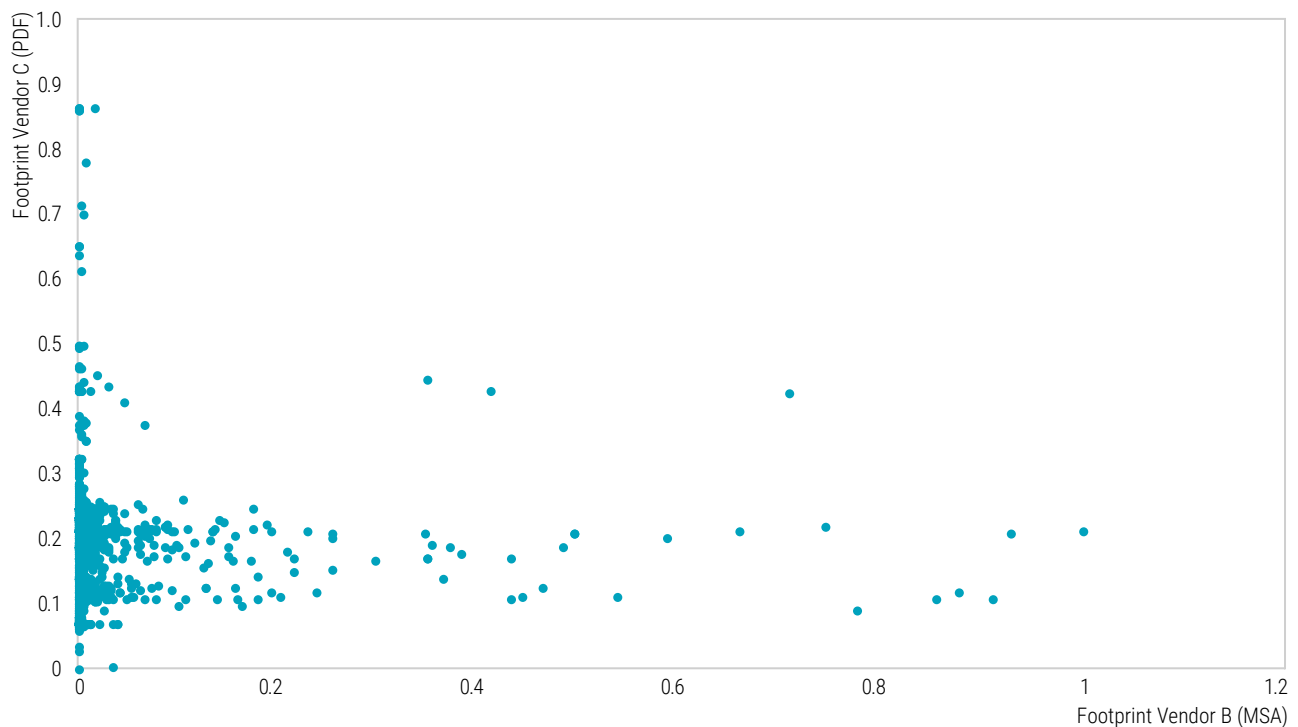
Vendor A (MSA)	Vendor B (PDF)
Food and Staples Retailing	Materials
Food, Beverage and Tobacco	Utilities
Energy	Energy
Materials	Food, Beverage and Tobacco
Banks	Transportation
Retailing	Food and Staples Retailing
Household and Personal Products	Automobiles and Components
Capital Goods	Consumer Services
Pharmaceuticals, Biotechnology and Life Sciences	Semiconductors and Semiconductor Equipment
Consumer Durables and Apparel	Capital Goods
Technology Hardware and Equipment	Technology Hardware and Equipment
Automobiles and Components	Real Estate
Consumer Services	Household and Personal Products
Utilities	Retailing
Semiconductors and Semiconductor Equipment	Real Estate Management and Development
Health Care Equipment and Services	Telecommunication Services
Transportation	Commercial and Professional Services
Diversified Financials	Consumer Durables and Apparel
Real Estate Management and Development	Pharmaceuticals, Biotechnology and Life Sciences
Real Estate	Health Care Equipment and Services
Commercial and Professional Services	Media and Entertainment
Telecommunication Services	Software and Services
Media and Entertainment	Insurance
Software and Services	Diversified Financials
Insurance	Banks

- top 5 impact sectors, Vendor A
- bottom 5 impact sectors, Vendor A

Source: Robeco

À première vue, on pourrait conclure que l'absence de corrélation est due à des méthodologies d'empreinte différentes. Cependant, une comparaison de deux fournisseurs de données PDF sur le même univers n'a montré que peu ou pas de similitude, bien qu'il s'agisse ostensiblement des mêmes mesures utilisant le même modèle sous-jacent, comme le montre le graphique ci-dessous.



**Chart – PDF vs PDF footprint comparison**

Source: Robeco

Notre principale impression est qu'en tant que modèle, l'empreinte biodiversité dépend fortement de l'interprétation et de la mise en œuvre. Elle dépend de la qualité et de la structure des données d'entrée ainsi que d'un ensemble d'hypothèses clés, telles que les impacts directs par rapport à la chaîne de valeur. Il est important de souligner que nous n'avons trouvé ni le MSA ni le PDF comme étant en soi meilleurs l'un que l'autre. Il faut au contraire les comprendre et les utiliser comme des outils permettant d'atteindre un objectif spécifique, en connaissant leurs forces et leurs faiblesses sous-jacentes. Tous les calculs d'empreinte sont des modèles basés sur des hypothèses différentes, qui aboutissent naturellement à des résultats différents.

Notre analyse a révélé qu'au-dessous du niveau du groupe industriel GICS 2, le revenu était le principal déterminant de la différenciation entre les entreprises. Par conséquent, nous pensons que la mesure de l'empreinte de biodiversité n'est pas encore prête pour une utilisation généralisée au niveau de l'émetteur, comme c'est le cas pour le carbone aujourd'hui. Les fournisseurs de données travaillent à l'amélioration des modèles et à l'intégration d'informations spécifiques aux entreprises lorsqu'ils le peuvent, mais nous n'en sommes qu'au tout début, étant donné le niveau d'information des entreprises. Pour l'instant, notre approche consiste à utiliser les empreintes de manière agrégée au niveau GICS 2.

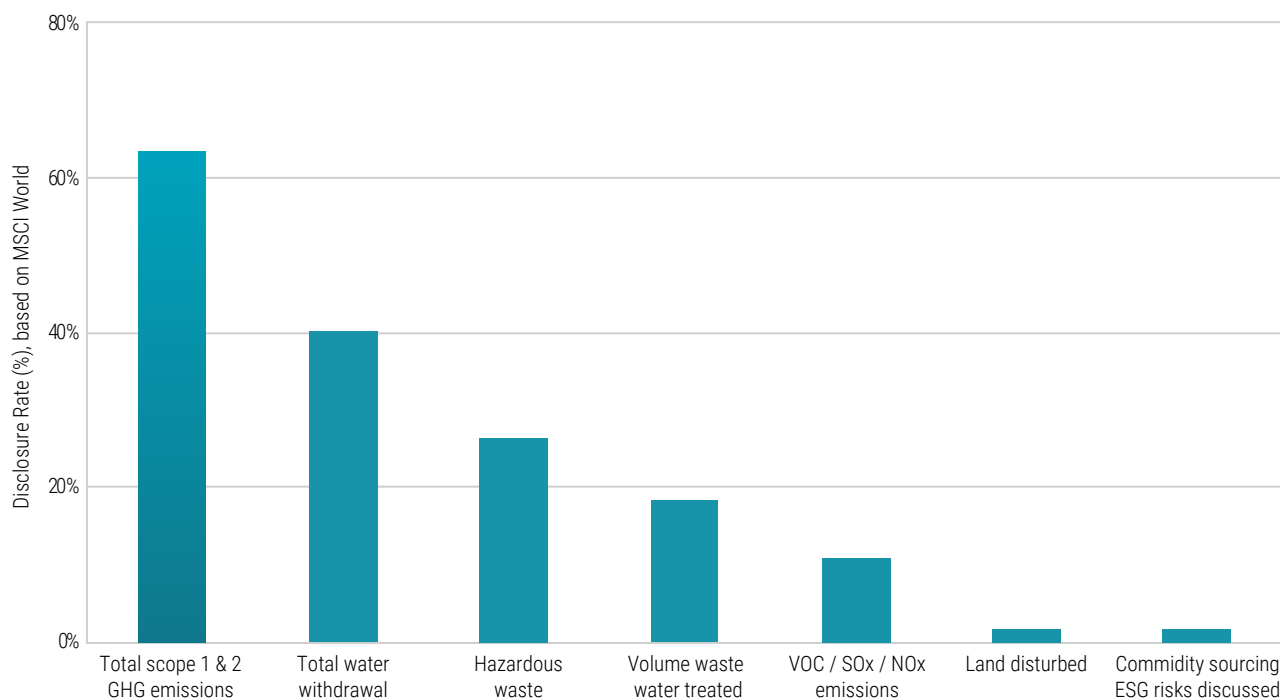
Nous sommes encouragés par la possibilité d'établir un lien entre l'empreinte de la biodiversité dans des lieux spécifiques et les actifs des entreprises, ce qui conduira au développement d'un outil permettant aux investisseurs de comprendre la proximité des entreprises avec des écosystèmes très intacts, ainsi que l'ampleur de l'impact sur ces écosystèmes au fil du temps.

### Indicateurs de base au niveau de l'émetteur

Aujourd'hui, les entreprises communiquent peu d'informations sur les paramètres liés à la biodiversité. La directive TNFD, ainsi que d'autres initiatives réglementaires axées sur la divulgation d'informations par les entreprises, telles que la directive sur les rapports de durabilité des entreprises (CSRD), permettront de mettre davantage de données à la disposition des investisseurs.

Le guide TNFD recommande 14 indicateurs de base qui sont généralement applicables à tous les secteurs. Notre évaluation a révélé que la couverture globale du MSCI World est très faible, même si nous constatons une plus grande disponibilité des données pour certains indicateurs en fonction de l'importance de l'industrie. Le tableau ci-dessous montre le taux de divulgation pour les indicateurs pour lesquels il existe une quantité raisonnable de données. Il exclut trois éléments : l'ampleur des changements dans les écosystèmes prioritaires, la quantité de plastique obtenue par recyclage mécanique et/ou chimique utilisée dans le processus de fabrication, et les niveaux de déchets de forage et de déversements dangereux, étant donné que la disponibilité de ces données est pratiquement nulle.

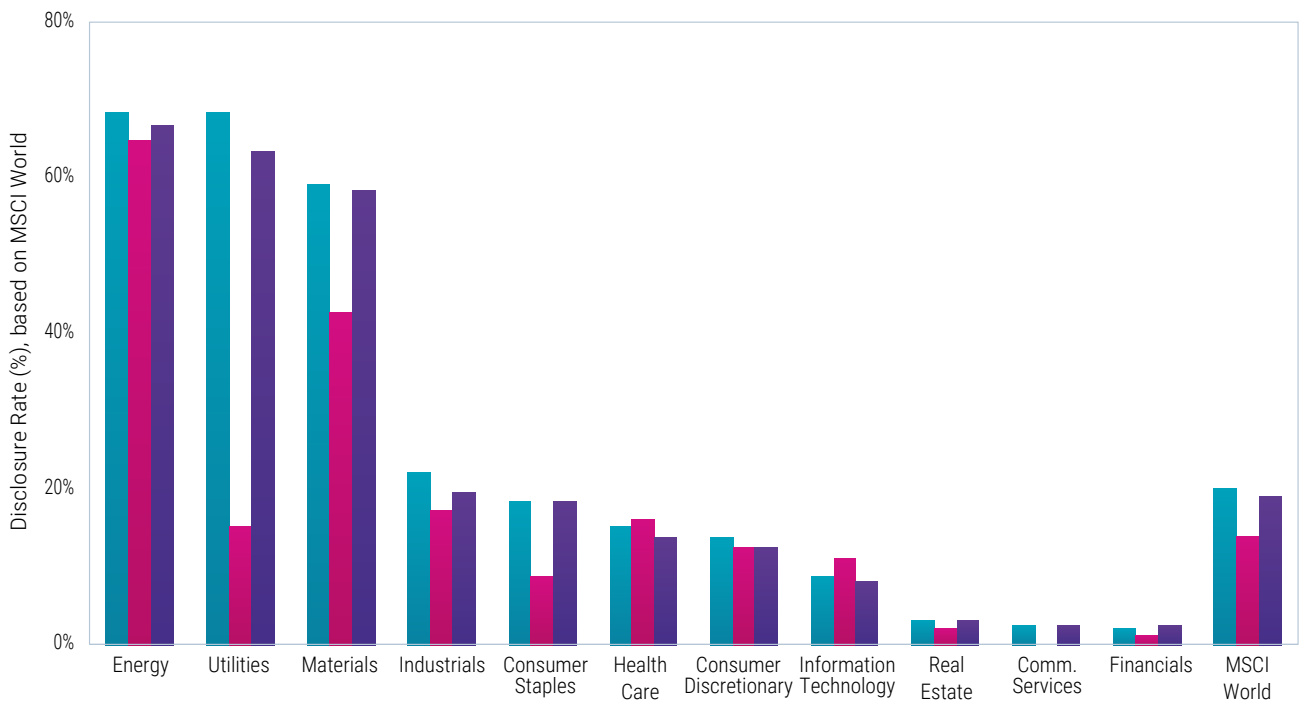
**Chart – TNFD core metrics disclosure coverage of the MSCI World**



Source: Robeco, Bloomberg

Par exemple, comme le montre le graphique ci-dessous, le taux de divulgation des émissions atmosphériques est généralement plus élevé pour les industries ayant des activités de combustion, en raison de leur importance financière.

Chart – TNFD air emissions core metrics disclosure coverage of the MSCI World



Source: Robeco, Bloomberg

Les indicateurs de base donnent une indication de l'exposition potentielle des entreprises. Cela permet de comparer les entreprises entre elles, mais ne permet pas de savoir dans quelle mesure les entreprises réagissent et gèrent leurs risques. La conclusion générale reste que nous disposons d'une bonne couverture de données sur les paramètres climatiques et de pollution, mais pas encore sur les autres moteurs de la perte de biodiversité.

## Conclusion

La chasse n'est pas finie. Le paysage des données sur la biodiversité est écrasant et il faut poursuivre les efforts pour y naviguer correctement. Les travaux que nous avons menés jusqu'à présent nous ont permis de dégager un certain nombre d'idées utiles pour cette quête :

### Utilisation minutieuse des données pour parvenir à des interprétations correctes

Contrairement au carbone, la biodiversité ne peut pas être facilement comprise ou résumée en un seul chiffre. Il existe des ensembles de données et des modèles utiles pour comprendre l'impact et les dépendances au niveau sectoriel. Ils aident à définir les priorités, par exemple dans une carte thermique de portefeuille sectoriel, mais ils ne sont pas appropriés pour orienter les décisions d'investissement au niveau de l'émetteur.

### Pour orienter les investissements, nous devons combiner les sources de données sur la biodiversité avec d'autres sources de données de niveau

Les données relatives à l'empreinte sont utiles pour identifier les secteurs prioritaires et, au sein de chaque secteur, les facteurs de perte de biodiversité les plus importants. Nous pouvons ensuite combiner ces informations avec d'autres données au niveau de l'émetteur pour évaluer comment les entreprises contribuent aux principaux facteurs de perte de biodiversité dans leur secteur, et dans quelle mesure elles atténuent leur contribution. Par exemple, dans le secteur de la pâte et du papier, le changement d'utilisation des sols est le principal facteur de perte de biodiversité, et nous pouvons évaluer approximativement l'atténuation par les entreprises en mesurant leur part de revenus provenant de sources recyclées et leur part de matériaux extraits de sources certifiées durables. De même, la perte de biodiversité dans le secteur des produits chimiques est due à la pollution, à la consommation d'eau et au changement d'utilisation des sols, que nous pouvons approximer en mesurant la réduction des déchets, l'utilisation de matériaux recyclés et la part des revenus provenant de substances très préoccupantes. Nous adoptons cette approche hybride dans notre cadre d'investissement en faveur de la biodiversité afin d'identifier les leaders des retardataires.

### Moins, c'est plus

En se concentrant sur un nombre limité de secteurs, où la couverture des données est généralement meilleure, les investisseurs peuvent s'attaquer à une grande partie de leur empreinte sur la biodiversité et tirer parti de leur travail existant dans les mêmes secteurs en ce qui concerne le changement climatique. Compte tenu de l'état embryonnaire des données actuelles, nous avons déterminé que la meilleure approche pour améliorer nos processus serait de nous concentrer sur les secteurs les plus importants en termes de nature. Nous avons combiné les secteurs à fort impact basés sur le TNFD et Nature Action 100 avec les secteurs où nous sommes le plus exposés au risque sur la base des actifs sous gestion. Nous avons ainsi défini les secteurs des produits chimiques, de l'alimentation, des métaux et des mines, ainsi que du textile et de l'habillement comme étant les priorités de notre recherche permanente de meilleures données. Cela inclut, par exemple, une enquête sur la manière dont nous pourrions utiliser les données géospatiales pour informer sur l'impact localisé des sociétés minières au sein de nos portefeuilles.

L'objectif de ce document est de montrer que le paysage des données sur la biodiversité est difficile, mais qu'il a un avenir prometteur. Une chose est sûre : la complexité et le volume des données sur la biodiversité ne cesseront de croître. Alors que de plus en plus d'investisseurs explorent le marché, nous nous attendons à ce que des solutions prêtes à l'emploi soient développées pour permettre de piloter les investissements. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Cela dit, nous sommes convaincus qu'il existe suffisamment de données utiles pour guider les décisions d'investissement, les activités d'intendance et l'élaboration de politiques d'investissement.

**Informations importantes**

Robeco Institutional Asset Management B.V. est titulaire d'une licence de gestionnaire d'organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (OPCVM) et de fonds d'investissement alternatif (FIA) (« Fonds ») délivrée par l'autorité néerlandaise des marchés financiers d'Amsterdam. Ce document commercial est exclusivement destiné aux investisseurs professionnels, définis en tant qu'investisseurs considérés comme clients professionnels, qui ont demandé à être traités comme tels ou ont été autorisés à recevoir ce type d'informations conformément à toute loi applicable. Robeco Institutional Asset Management B.V. et/ou ses sociétés associées, affiliées et filiales (« Robeco »), ne pourront en aucun cas être tenu(s) pour responsable(s) des dommages résultant de l'utilisation du présent document. Il incombe aux utilisateurs des informations du présent document qui fournissent des services d'investissement au sein de l'Union européenne de vérifier s'ils sont autorisés à recevoir ces informations conformément à la réglementation MiFID II. Dans la mesure où ces informations sont considérées comme un avantage non monétaire mineur raisonnable et adéquat au sens de la réglementation MiFID II, les utilisateurs qui fournissent des services d'investissement au sein de l'Union européenne ont la responsabilité de se conformer aux exigences applicables en matière d'enregistrement et d'information. Les informations contenues dans le présent document sont basées sur des sources d'information considérées comme fiables et ne font l'objet d'aucune garantie de quelque nature que ce soit. Sans explications complémentaires, le présent document ne peut être considéré comme complet. Toutes les opinions, estimations et prévisions peuvent faire l'objet de modifications à tout moment et sans préavis. En cas de doute, veuillez demander conseil à un expert indépendant. Le présent document a pour but de fournir à l'investisseur professionnel des informations générales sur les capacités spécifiques de Robeco, mais n'a pas été préparé par Robeco comme une recherche en investissement. Il ne constitue en aucun cas une recommandation d'investissement ou un conseil d'achat ou de vente de titres ou produits d'investissement, ni un conseil d'adoption d'une stratégie d'investissement, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal. Tous les droits relatifs aux informations contenues dans la présente publication sont et resteront la propriété de Robeco. Le présent document ne peut pas être reproduit ni communiqué au public. Aucune partie du présent document ne peut être reproduite ou publiée sous quelque forme que ce soit ou de quelque manière que ce soit sans la permission préalable et écrite de Robeco. Tout investissement comporte des risques. Avant d'investir, veuillez noter que le capital initial n'est pas garanti. Les investisseurs doivent s'assurer qu'ils comprennent parfaitement le risque associé à tout produit ou service de Robeco proposé dans leur pays de domiciliation. Les investisseurs doivent également tenir compte de leur propre objectif d'investissement et de leur niveau de tolérance au risque. Les performances historiques sont fournies à titre indicatif uniquement. Le prix des Parts peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle la performance passée est indiquée n'est pas celle du pays dans lequel vous résidez, vous devez être conscient qu'en raison des fluctuations de taux de change, la performance indiquée peut être inférieure ou supérieure une fois convertie dans votre devise locale. Les données de performance ne prennent pas en compte les commissions ni les frais encourus relatifs à la négociation de valeurs mobilières au sein des portefeuilles des clients ou à l'émission ou au rachat de Parts. Sauf indication contraire, les performances sont i) nettes de frais sur la base des cours et ii) avec dividendes réinvestis. Veuillez vous reporter au prospectus des Fonds pour obtenir de plus amples informations. La performance est indiquée nette de frais de gestion d'investissement. Les frais courants mentionnés dans le présent document sont ceux indiqués dans le dernier rapport annuel du Fonds à la date de clôture du dernier exercice. Le présent document n'est pas conçu pour, ni destiné à, la distribution ou l'utilisation par aucune personne ou entité qui serait citoyenne, résidente ou installée dans une localité, un État, un pays ou une autre juridiction dans lesquels une telle distribution, disponibilité, utilisation ou un tel document seraient contraires à la loi ou à la réglementation, ou qui soumettraient le Fonds ou Robeco Institutional Asset Management B.V. à toute exigence d'enregistrement ou de licence au sein d'une telle juridiction. Toute décision de souscription dans un Fonds proposé dans une juridiction particulière doit être prise uniquement sur la base des informations contenues dans le prospectus, dont les informations peuvent être différentes de celles contenues dans le présent document. Les souscripteurs d'actions potentiels doivent s'informer eux-mêmes de toutes exigences légales et réglementations des changes applicables, ainsi que des taxes exigibles dans leurs pays de citoyenneté, résidence ou domicile respectifs. Les informations relatives au Fonds contenues, le cas échéant, dans le présent document font intégralement référence au prospectus, et le présent document doit en toutes circonstances être lu conjointement au prospectus. Des informations détaillées sur le Fonds et les risques qui lui sont associés sont fournies dans le prospectus. Le prospectus et le Document d'information clé (« PRIIP ») des Fonds Robeco sont tous disponibles gratuitement sur les sites Internet de Robeco.

**Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs américains**

Robeco est considéré comme « affilié participant » et certains de ses employés sont des « personnes associées » à Robeco Institutional Asset Management US Inc. (« RIAM US ») conformément aux lignes directrices pertinentes de la SEC en matière de non-intervention. Les employés identifiés comme personnes associées à RIAM US exercent des activités liées directement ou indirectement aux services de conseil en investissement fournis par RIAM US. Dans ces situations, ces personnes sont censées agir pour le compte de RIAM US, un conseiller en investissement enregistré auprès de la SEC américaine. Les réglementations de la SEC ne s'appliquent qu'aux clients, prospects et investisseurs de RIAM US. RIAM US est une filiale à 100 % d'ORIX Corporation Europe N.V. et offre des services de conseil en investissement aux clients institutionnels aux États-Unis.

**Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs offshore américains – Reg S**

Les fonds Robeco Capital Growth Funds n'ont pas été enregistrés sous la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement (Investment Company Act) dans sa version modifiée, ni sous la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières (Securities Act), dans sa version modifiée. Aucune des actions ne peut être offerte ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ni à aucun ressortissant américain. Un ressortissant américain est défini comme (a) toute personne étant citoyen(ne) des États-Unis ou résidant aux États-Unis aux fins d'impôts fédéraux sur le revenu ; (b) toute société, partenariat ou autre entité créée ou organisée sous les lois américaines ou existantes aux États-Unis ; (c) toute succession (estate) ou fiducie (trust) dont le revenu est soumis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, que ce revenu soit effectivement ou non lié à un commerce ou à une entreprise des États-Unis. Aux États-Unis, ce matériel ne peut être distribué qu'à une personne étant un « distributeur », ou n'étant pas un « ressortissant américain », tel que défini par le Règlement S de la Loi américaine sur les valeurs mobilières (Securities Act) de 1933 (telle que modifiée).

**Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Australie et en Nouvelle-Zélande**

Le présent document est distribué en Australie par Robeco Hong Kong Limited (ARBN 156 512 659) (« RIAM BV ») qui est exempté de l'obligation de détenir une licence de services financiers australienne en vertu de la loi australienne de 2001 (Corporations Act), conformément au class order n° 03/1103 de la commission australienne des valeurs mobilières et des investissements (ASIC). Robeco est réglementé par la Securities and Futures Commission en vertu des lois de Hong Kong, ces lois pouvant différer des lois australiennes. Le présent document est distribué uniquement aux clients « wholesale » tels que décrits par ce terme dans le Corporations Act de 2001. Le présent document n'est pas destiné à être distribué ou diffusé, directement ou indirectement, à toute autre catégorie de personnes. En Nouvelle-Zélande, le présent document est disponible uniquement pour les investisseurs « wholesale » au sens de la clause 3(2) de l'annexe 1 de la loi de 2013 sur les marchés financiers (Financial Markets Conduct Act, « FMCA »). Le présent document n'est pas destiné à être distribué au public en Australie et en Nouvelle-Zélande.

**Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Autriche**

Ces informations sont réservées aux investisseurs professionnels ou aux contreparties éligibles au sens de la loi autrichienne sur la surveillance des valeurs mobilières.

**Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Brésil**

Le Fonds ne peut pas être proposé ni vendu au public au Brésil. Par conséquent, le Fonds n'est et ne sera pas enregistré auprès de la commission brésilienne des valeurs mobilières (CVM) et n'a pas été soumis à l'approbation de ladite agence. Les documents relatifs au Fonds, ainsi que les informations qu'ils contiennent, ne peuvent pas être fournis au public au Brésil car la vente du Fonds n'est pas une offre au public de valeurs mobilières au Brésil. Ils ne pourront pas non plus être utilisés en rapport avec toute offre de souscription ou de vente de valeurs mobilières au public au Brésil.

**Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Brunei**

Le Prospectus concerne un organisme de placement collectif privé qui n'est soumis à aucune réglementation nationale par l'Autorité Monétaire Brunei Darussalam (« Autorité »). Il est destiné à être distribué uniquement à des catégories d'investisseurs spécifiques, telles que stipulées dans la section 20 de la loi de 2013 sur les valeurs mobilières (Securities Market Order). Par conséquent, il ne doit être ni distribué à, ni utilisé par, des clients particuliers. L'Autorité n'a pas la responsabilité de passer en revue ou de vérifier le prospectus ou d'autres documents relatifs à cet organisme de placement collectif. Par conséquent, l'Autorité n'a pris aucune mesure afin de vérifier les informations présentées dans le Prospectus et n'a pas approuvé le Prospectus ou tout autre document qui y est associé. Les Parts faisant l'objet du Prospectus peuvent être illiquides et leur revente peut être soumise à des restrictions. Les acquéreurs

potentiels des Parts proposées doivent procéder à leurs propres vérifications préalables concernant ces Parts.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Canada**

Aucune commission des valeurs mobilières ni autorité similaire au Canada n'a passé en revue le présent document ni ne s'est prononcée sur la qualité des titres qui y sont décrits et quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Robeco Institutional Asset Management B.V. s'appuie sur la dispense à titre de courtier international et conseiller international au Québec et a désigné McCarthy Tétrault LLP en tant qu'agent pour les services au Québec.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en République du Chili**

Ni Robeco ni les Fonds n'ont été enregistrés auprès de la Comisión para el Mercado Financiero en vertu de la Loi n° 18.045, de la Ley de Mercado de Valores et de ses règlements applicables. Le présent document ne constitue pas une offre de souscription ou une invitation à souscrire ou à acheter des parts des Fonds en République du Chili, exception faite de la personne qui, de sa propre initiative, a demandé ces informations. Ceci peut donc être considéré comme une « offre privée » au sens de l'Article 4 de la Ley de Mercado de Valores (une offre qui n'est pas adressée au grand public ou à un certain secteur ou groupe spécifique du public).

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Colombie**

Le présent document ne constitue pas une offre au public en République de Colombie. L'offre du fonds est destinée à moins d'une centaine d'investisseurs spécifiquement identifiés.

Le fonds ne peut pas être sujet à la promotion ou à la commercialisation en Colombie ni auprès de résidents de la Colombie, sauf si une telle promotion ou commercialisation est réalisée en conformité au Décret 2555 de 2010 et autres règles et réglementations applicables liées à la promotion de fonds étrangers en Colombie. La distribution du présent prospectus et l'offre d'actions peuvent être soumises à des restrictions dans certaines juridictions. Les informations contenues dans le présent prospectus sont fournies uniquement à titre d'informations générales et il est de la responsabilité de toute personne en possession du présent prospectus et désirant faire une demande de souscription à des actions de s'informer elle-même des lois et réglementations applicables dans toute juridiction concernée et de les respecter. Les souscripteurs potentiels à des actions devraient s'informer eux-mêmes de toutes exigences légales et réglementations des changes applicables, ainsi que des taxes applicables dans leurs pays de citoyenneté, résidence ou domicile respectifs.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Dubai International Financial Centre (DIFC) aux Émirats arabes unis**

Le présent document est distribué par Robeco Institutional Asset Management B.V. (Dubai Office), Office 209, Level 2, Gate Village Building 7, Dubai International Financial Centre, Dubai, PO Box 482060, EAU. Robeco Institutional Asset Management B.V. (Dubai Office) est réglementé par la Dubai Financial Services Authority (« DFSA »). À ce titre, ce bureau traite uniquement avec des clients professionnels ou des contreparties du marché, et non avec des clients particuliers tels que définis par la DFSA.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en France**

Robeco Institutional Asset Management BV (n° de registre 24123167) est une société de gestion de droit néerlandais agréée par l'AFM et autorisée à la libre prestation de service en France. Robeco France est une filiale de Robeco dont l'activité est basée sur la promotion et la distribution des fonds du groupe aux investisseurs professionnels en France. Tout investissement est soumis à un risque et notamment de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Pour plus d'information et avant toute décision d'investissement, il convient de se référer aux documents d'informations clés pour l'investisseur et prospectus des fonds, disponibles sur [www.robeco.com/fr](http://www.robeco.com/fr).

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Allemagne**

Ces informations sont réservées aux investisseurs professionnels ou aux contreparties éligibles au sens de la loi allemande sur la négociation de valeurs mobilières.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis à Hong Kong**

Le contenu du présent document n'a pas été passé en revue par la commission des valeurs mobilières et contrats à terme (Securities and Futures Commission, « SFC ») de Hong Kong. En cas de questions sur le contenu de ce document, veuillez demander conseil auprès d'un professionnel indépendant. Le présent document est distribué par Robeco Hong Kong Limited (« Robeco »). Robeco est réglementée par la SFC à Hong Kong.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Indonésie**

Le Prospectus ne constitue en aucun cas une offre de vente ou une invitation à acheter des titres en Indonésie.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Italie**

Le présent document est exclusivement destiné aux investisseurs qualifiés et aux clients professionnels privés (tels que définis dans l'article 26 (1) (b) et (d) du règlement n° 16190 de la Consob daté du 29 octobre 2007). En cas de mise à la disposition de distributeurs et de personnes autorisées par les distributeurs dans le cadre d'activités de promotion et de marketing, le présent document ne peut être utilisé que dans le but pour lequel il a été conçu. Les données et informations contenues dans le présent document ne peuvent pas être utilisées à des fins de communication avec les autorités de surveillance. Le présent document n'inclut aucune information visant à déterminer en termes concrets la disposition à l'investissement et ne peut de ce fait en aucun cas servir de base à la prise de décisions d'investissement.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Japon**

Le présent document est exclusivement destiné aux investisseurs qualifiés. Il est distribué par Robeco Japan Company Limited, enregistré au Japon en tant que Financial Instruments Business Operator, [numéro de registre le Directeur de Kanto Local Financial Bureau, n° 2780, membre de Japan Investment Advisors Association].

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Corée du Sud**

La Société de gestion ne fait aucune déclaration concernant l'éligibilité des destinataires du Prospectus à l'acquisition des Actions concernées en vertu des lois de la Corée du Sud, y compris, mais sans s'y limiter, la loi sur les opérations de change (Foreign Exchange Transaction Act) et ses règlements applicables. Les Actions n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi coréenne sur les services d'investissement et les marchés des capitaux (Financial Investment Services and Capital Markets Act). Aucune Action ne peut être offerte, vendue ou livrée, ni être offerte ou vendue à toute personne ayant l'intention de l'offrir ou de la revendre, directement ou indirectement, en Corée du Sud ou à tout résident de la Corée du Sud, sauf dans les cas prévus par les lois et réglementations applicables de la Corée du Sud.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Liechtenstein**

Le présent document est exclusivement distribué aux intermédiaires financiers dûment autorisés basés au Liechtenstein (tels que les banques, les gérants de portefeuilles discrétionnaires, les compagnies d'assurance ou les fonds de fonds) qui n'ont pas l'intention d'investir pour leur propre compte dans le(s) Fonds figurant dans le document. Le présent document est distribué par Robeco Switzerland Ltd, adresse postale : Josefstrasse 218, 8005 Zurich, Suisse. LGT Bank Ltd., Herrngasse 12, FL-9490 Vaduz, Liechtenstein, agit en tant que représentant et agent payeur au Liechtenstein. Les prospectus, documents d'information clé (« PRIIP »), statuts et rapports annuels et semestriels du (des) Fonds sont disponibles auprès du représentant ou sur le site Internet.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Malaisie**

De manière générale, l'offre ou la vente des Actions n'est pas autorisée en Malaisie, sauf en cas d'exemption d'agrément ou si l'exemption prévue par la réglementation sur les prospectus s'applique : AUCUNE MESURE N'EST ET NE SERA PRISE AFIN DE SE CONFORMER AUX LOIS DE MALAISIE CONCERNANT LA MISE À DISPOSITION, L'OFFRE DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT, OU L'ÉMISSION D'UNE INVITATION À SOUSCRIRE, ACHETER OU VENDRE LES ACTIONS EN MALAISIE OU À DES PERSONNES EN MALAISIE, PUISQUE L'ÉMETTEUR NE PRÉVOIT PAS DE PROPOSER LES ACTIONS OU DE LES SOUMETTRE À UNE OFFRE DE SOUSCRIPTION OU À INVITATION À SOUSCRIRE OU À ACHETER EN MALAISIE. NI LE PRÉSENT DOCUMENT NI AUCUN AUTRE DOCUMENT RELATIF AUX ACTIONS NE DOIVENT ÊTRE DISTRIBUÉS, AUTORISÉS À LA DISTRIBUTION OU DIFFUSÉS EN MALAISIE. AUCUNE PERSONNE NE DOIT PROPOSER LES ACTIONS OU ÉMETTRE UNE OFFRE DE SOUSCRIPTION OU UNE INVITATION À VENDRE OU À ACHETER LES ACTIONS EN MALAISIE, SAUF SI LA PERSONNE PREND LES MESURES NÉCESSAIRES POUR SE CONFORMER AUX LOIS DE MALAISIE.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Mexique**

Les fonds n'ont pas été et ne seront pas inscrits au registre national des valeurs mobilières, ni tenus par la Commission nationale des banques et des valeurs mobilières du Mexique et, par conséquent, ne peuvent être proposés ni vendus au public au Mexique. Robeco et tout souscripteur ou acheteur peuvent offrir et vendre les fonds au Mexique sur la base d'un placement privé à des investisseurs institutionnels et accrédités, conformément à l'article 8 de la loi mexicaine sur le marché des valeurs mobilières.

#### Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Pérou

La Superintendencia del Mercado de Valores (SMV) n'exerce aucun contrôle sur ce Fonds et donc sur sa gestion.

Les informations que le Fonds fournit à ses investisseurs et les autres services qu'il leur fournit relèvent de la seule responsabilité de l'Administrateur. Ce prospectus n'est pas destiné à être distribué.

#### Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis à Singapour

Le présent document n'a pas été enregistré auprès de l'autorité monétaire de Singapour (Monetary Authority of Singapore, « MAS »). En conséquence, il ne peut être diffusé ou distribué directement ou indirectement aux personnes basées à Singapour, à l'exception (i) des investisseurs institutionnels au sens de la section 304 de la SFA, (ii) des personnes concernées au sens de la section 305(1), ou aux personnes désignées au titre de la section 305(2), et conformément aux conditions énoncées à la section 305 de la SFA, ou (iii) des autres personnes concernées en vertu des conditions de la SFA ou de toute autre disposition applicable correspondante. Le contenu du présent document n'a pas été passé en revue par la MAS. Toute décision de participation dans le Fonds doit être prise uniquement après avoir examiné les sections concernant les considérations d'investissement, les conflits d'intérêts, les facteurs de risque et les restrictions de ventes s'appliquant à Singapour (telles que décrites dans la section intitulée « Informations importantes à l'attention des investisseurs de Singapour ») contenues dans le prospectus. Les investisseurs doivent consulter leur conseiller professionnel en cas de doute quant aux strictes restrictions applicables à l'utilisation du présent document, au statut réglementaire du Fonds, à la protection réglementaire applicable, aux risques associés et à l'adéquation du Fonds avec leurs objectifs. Nous attirons l'attention des investisseurs sur le fait que seuls les Sous-fonds figurant dans l'annexe de la section intitulée « Informations importantes à l'attention des investisseurs de Singapour » du prospectus (les « Sous-fonds ») sont disponibles pour les investisseurs de Singapour. Les Sous-fonds sont déclarés comme programmes étrangers limités sous la loi Securities and Futures Act (chapitre 289) de Singapour (« SFA ») et font valoir les exemptions de conformité aux exigences d'enregistrement de prospectus conformément aux exemptions indiquées dans les sections 304 et 305 de la SFA. Les Sous-fonds ne sont pas autorisés ni reconnus par l'autorité monétaire de Singapour et les actions des Sous-fonds sont interdites à une offre à la clientèle de détail à Singapour. Le prospectus du Fonds n'est pas un prospectus tel que défini par la SFA. Par conséquent, la responsabilité statutaire fixée par la SFA relative au contenu des prospectus ne s'applique pas. La promotion des Sous-fonds est réservée exclusivement aux personnes suffisamment expérimentées et averties pour comprendre les risques impliqués par un investissement dans de tels programmes, et qui répondent à certains autres critères indiqués dans les sections 304 et 305 ou à toute autre disposition applicable de la SFA et de la législation subsidiaire rattachée à cette loi. Il convient d'examiner attentivement si cet investissement vous convient. Robeco Singapore Private Limited détient une licence de services de marchés de capitaux pour la gestion de fonds émise par la MAS et est soumis à certaines restrictions de clientèle au titre de cette licence.

#### Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Espagne

Robeco Institutional Asset Management B.V., Sucursal en España, dont le numéro d'identification est W0032687F et dont le siège social se situe à Madrid, Calle Serrano 47-14<sup>o</sup>, est immatriculée en Espagne au registre du commerce de Madrid, volume 19.957, page 190, section 8, feuille M-351927 et au registre officiel de la commission nationale du marché des valeurs mobilières (CNMV) pour les succursales de sociétés de services d'investissement de l'Espace économique européen sous le numéro 24. Les fonds d'investissement ou SICAV mentionnés dans le présent document sont réglementés par les autorités correspondantes de leur pays d'origine et sont enregistrés au registre spécial des institutions étrangères de placement collectif commercialisées en Espagne de la CNMV.

#### Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Afrique du Sud

Robeco Institutional Asset Management B.V. est enregistré et réglementé par la Financial Sector Conduct Authority en Afrique du Sud.

#### Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Suisse

Le(s) Fonds est/est domicilié(s) au Luxembourg. Le présent document est distribué en Suisse exclusivement à des investisseurs qualifiés conformément aux termes définis dans la Loi suisse sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). Le présent document est distribué par Robeco Switzerland Ltd, adresse postale : Josefstrasse 218, 8005 Zurich. ACOLIN Fund Services AG, adresse postale : Leutschenbachstrasse 50, 8050 Zurich, agit en tant que représentant suisse du ou des Fonds. UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich, adresse postale : Europastrasse 2, P.O. Box, CH-8152 Opfikon, agit en tant qu'agent payeur suisse. Les prospectus, les Documents d'information clé (« PRIIP »), les statuts, les rapports annuels et semestriels du (des) Fonds, ainsi que la liste des achats et ventes réalisées par le(s) Fonds au cours de l'exercice sont disponibles gratuitement sur simple demande auprès du siège du représentant suisse ACOLIN Fund Services AG. Les prospectus sont également disponibles sur le site Internet.

#### Informations supplémentaires relatives aux fonds/services de la marque RobecoSAM

Robeco Switzerland Ltd, adresse postale : Josefstrasse 218, 8005 Zurich, Suisse, est titulaire d'une licence de gestionnaire d'actifs collectifs délivrée par l'autorité suisse des marchés financiers (« FINMA »). La marque RobecoSAM est une marque déposée de Robeco Holding B.V. et est utilisée pour la commercialisation de services et de produits qui reflètent l'expertise de Robeco en investissement durable (ID). La marque RobecoSAM n'est pas considérée comme une entité juridique distincte.

#### Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis à Taïwan

Le contenu du présent document n'a pas été passé en revue par une autorité de tutelle à Hong Kong. Si vous avez des questions sur le contenu de ce document, veuillez demander conseil auprès d'un professionnel indépendant. Le présent document est distribué par Robeco Hong Kong Limited (« Robeco »). Robeco est réglementé par la Securities and Futures Commission à Hong Kong.

#### Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Thaïlande

Le Prospectus n'a pas été approuvé par l'Autorité thaïlandaise de régulation des marchés (Securities and Exchange Commission) qui décline toute responsabilité quant à son contenu. Aucune offre de souscription des Actions ne sera adressée au public en Thaïlande. Le Prospectus est destiné à être lu uniquement par le destinataire et ne doit être ni transmis, ni distribué, ni divulgué au grand public.

#### Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis aux Émirats arabes unis

Certains Fonds mentionnés dans le présent document ont été enregistrés auprès de l'autorité fédérale de supervision des marchés financiers des Émirats arabes unis (l'Autorité). Pour plus d'informations sur l'ensemble des Fonds enregistrés, consultez le site web de l'Autorité. L'Autorité décline toute responsabilité quant à l'exactitude des informations contenues dans le présent document, ainsi que pour tout manquement éventuel à exercer ses devoirs et assumer ses responsabilités par toute personne impliquée dans le Fonds d'investissement.

#### Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Royaume-Uni

Robeco Institutional Asset Management B.V. (FRN: 977582) est enregistré et réglementé par la Financial Conduct Authority.

#### Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Uruguay

La vente du Fonds remplit les conditions relatives à un placement privé conformément à la section 2 de la loi uruguayenne n° 18 627. Le Fonds ne doit pas être proposé ni vendu au public en Uruguay, sauf dans les circonstances qui ne constituent pas une offre ni une distribution au public en vertu des lois et réglementations uruguayennes. Le Fonds n'est et ne sera pas enregistré auprès de la Financial Services Superintendency de la Banque centrale d'Uruguay. Le Fonds correspond aux fonds d'investissement qui ne sont pas des fonds d'investissement réglementés par la loi uruguayenne n° 16.774 datée du 27 septembre 1996, dans sa version modifiée.